REPUBLIQUE FRANÇAISE



Paris, le 0 7 JUIL, 2023

Le Président

Monsieur le Maire, la local,

Le Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) permet à la Métropole du Grand Paris d'accompagner l'investissement des communes et des territoires de son périmètre.

L'analyse des dossiers déposés au titre du FIM est confiée à un Comité d'examen des dossiers composé, outre le Président de la Métropole, du Vice-Président aux Finances et à l'information citoyenne M. Philippe LAURENT, du Président de la Commission des Finances M. Gilles CARREZ, du rapporteur FIM M. Laurent LAFON, des Présidents de groupes politiques et des Vice-Présidents ayant une délégation concernant les projets étudiés. Il propose l'attribution de subventions au Bureau de la Métropole qui en délibère par délégation du Conseil métropolitain.

Plusieurs dossiers déposés par la commune ont particulièrement retenu l'attention du Comité qui s'est réuni le 14 juin dernier.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le Bureau de la Métropole, réuni le 20 juin 2023, a décidé à l'unanimité de l'octroi d'une subvention de :

9 000 € pour le projet de déploiement de bornes de recharges,

26 254 € pour le projet d'achat de végétaux pour le square "Abbé Pierre",

5 880 € pour le projet d'optimisation de la consommation d'arrosage via des sondes et outils de suivi agronomique.

Cela porte le montant total de subventions accordées au titre du FIM à votre commune à 1 166 471 €. Les conventions de financement vous seront adressées en parallèle, je vous remercie de nous retourner les deux exemplaires signés pour chaque projet.

Je serai attentif au lancement des projets et me réjouis de soutenir ainsi les investissements dans les communes de la Métropole

Je vous prie de croire, sentiments les meilleurs.

Monsieur le Maire, à l'assurance de mes

Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison

Monsieur Pascal PELAIN Maire Conseiller métropolitain délégué Hôtel de Ville 28, avenue de Verdun 92390 Villeneuve-la-Garenne